

Département : Bouches du Rhône

Commune : SAINT MARC JAUMEGARDE

Lotissement

Parcelles cadastrées section AL numéros 18 à 25 – 29 – 204 à 207 – 180 – 15 – 13 – 298

PA 8 : PROGRAMME DES TRAVAUX

(Le présent document comprend 6 pages numérotées de 1/6 à 6/6)

SOMMAIRE

1	GÉNÉRALITÉS	3
2	DESCRIPTION DES TRAVAUX.....	3
3	VOIRIE INTÉRIEURES DU LOTISSEMENT:	4
3.1	CARACTÉRISTIQUES:	4
3.2	DESCRIPTION DES TRAVAUX:	4
3.3	COUCHE DE ROULEMENT:	4
3.4	BORDURES ET CANIVEAUX :	4
4	ASSAINISSEMENT.....	4
4.1	EAUX USÉES :	4
4.2	EAUX PLUVIALES :	5
5	EAU POTABLE	5
6	INCENDIE	5
7	TÉLÉCOMMUNICATIONS	5
8	RÉSEAU BASSE TENSION	5
9	ÉCLAIRAGE	6
9.1	DISPOSITIONS GÉNÉRALES.....	6
9.2	DESSERTE	6
9.3	APPAREILS D'ÉCLAIRAGE.....	6
10	ESPACES VERTS - ARROSAGE	6
10.1	ESPACES VERTS:	6
10.2	ARROSAGE :	6
11	ESPACE STOCKAGE CONTENEURS	6
12	MURS ET CLÔTURES	6

1 GÉNÉRALITÉS

Le Lotisseur s'engage à exécuter les travaux décrits dans le présent programme des travaux et selon les plans de V.R.D annexés pour assurer la viabilité du lotissement et ce, dans les délais de validité du permis d'aménager délivré par Monsieur le Maire de la commune de SAINT MARC JAUMEGARDE.

Le présent document a pour objet la description des ouvrages à réaliser pour assurer la viabilité du lotissement. Le délai d'exécution sera respecté conformément au délai imparti par l'Arrêté Municipal.

2 DESCRIPTION DES TRAVAUX

Les travaux seront exécutés comme suit :

- Le retroussement de la terre végétale à l'emplacement des voies, parkings et sa mise en dépôt.
- Les terrassements nécessaires pour la mise en forme des plateformes des voies et pour les tranchées des divers réseaux.
- L'évacuation des eaux usées sera raccordée au réseaux commun d'assainissement.
- L'évacuation des eaux pluviales par des grilles ou avaloirs, s'écoulant dans un ou plusieurs bassins de rétention indépendants.
- Le maillage du réseau principal aux réseaux existants.
- La pose de coffrets de comptage pour ERDF dans murets techniques.
- L'alimentation en énergie électrique basse tension.
- La pose de gaines PVC et de chambres de tirage pour les câbles TELECOM.
- La confection des chaussées.

Département : Bouches du Rhône

Commune : SAINT MARC JAUMEGARDE

3 VOIRIE INTÉRIEURES DU LOTISSEMENT:

3.1 CARACTÉRISTIQUES:

Voie du lotissement

Cette partie de voie se raccorde sur la voie publique.

- un axe central d'une emprise de 5.00 m
- La chaussée sera tenue par un enrochement dans les parties en remblais. Des talus de pente 3/2 avec un muret si nécessaire sera réalisé dans des parties en déblais

Cette voie privée dessert tous les lots.

3.2 DESCRIPTION DES TRAVAUX:

Fondation des chaussées:

- mise en place, s'il y a lieu, d'une couche anti-contaminante (géotextile)
- mise en place d'une couche de fondation en tout-venant ou grave non traitée de 0/80 sur 0,30m d'épaisseur
- mise en place d'une couche de réglage en tout-venant 0/31,5 sur une épaisseur de 0,15m (hypothèse : voie de faible trafic T4 – portance du sol P4) .

3.3 COUCHE DE ROULEMENT:

Pour la chaussée :

- finition par fourniture et mise œuvre d'un revêtement de type bitumineux sur une épaisseur de 5cm.

3.4 BORDURES ET CANIVEAUX :

Mise en place de bordures en béton préfabriqué de type T2, sur couche de fondation en béton maigre, avec épaulement sur toute la longueur

4 ASSAINISSEMENT

4.1 EAUX USÉES :

Les eaux usées de tous les lots seront collectées vers un réseau enterré et raccordé au réseau public.

Le réseau d'eaux usées du lotissement sera réalisé conformément aux directives techniques de la commune

Département : Bouches du Rhône

Commune : SAINT MARC JAUMEGARDE

Le raccordement du réseau privé du lotissement sera effectué gravitairement dans le réseau public situé sous la chaussée de la RD 10.

4.2 EAUX PLUVIALES :

Tous les lots auront obligation de traiter les eaux pluviales de leurs toitures ou aménagements privatifs par absorption sur chacun de leur lot sans qu'aucun rejet pluvial ne soit admis sur la voie de desserte du lotissement (selon les instructions du RÈGLEMENT DU LOTISSEMENT).

Calcul du volume de rétention :

5 EAU POTABLE

La commune assurera la conformité du réseau.

Le raccordement sera effectué sur la conduite existante située RD 10. Ces ouvrages seront réalisés conformément aux directives techniques de la commune.

6 INCENDIE

Une borne incendie sera positionnée à l'entrée du lotissement.

7 TÉLÉCOMMUNICATIONS

Ces ouvrages seront réalisés conformément aux directives des Services Techniques des Télécommunication par un réseau enterré depuis le réseau public FRANCE TÉLÉCOM existant situé sur la RD 10.

8 RÉSEAU BASSE TENSION

L'alimentation du lotissement en électricité basse tension sera étudiée et réalisée en accord avec les Services d'Electricité de France.

L'alimentation sera réalisée au moyen d'un réseau souterrain situé sous la voie du lotissement.

Le réseau sera amené jusqu'au coffret équipé, assurant le branchement individuel.

Département : Bouches du Rhône

Commune : SAINT MARC JAUMEGARDE

9 ÉCLAIRAGE

9.1 DISPOSITIONS GÉNÉRALES

Sans objet

9.2 DESSERTE

Sans objet

9.3 APPAREILS D'ÉCLAIRAGE

Sans objet

10 ESPACES VERTS - ARROSAGE

10.1 ESPACES VERTS:

Sans objet

10.2 ARROSAGE :

Sans objet

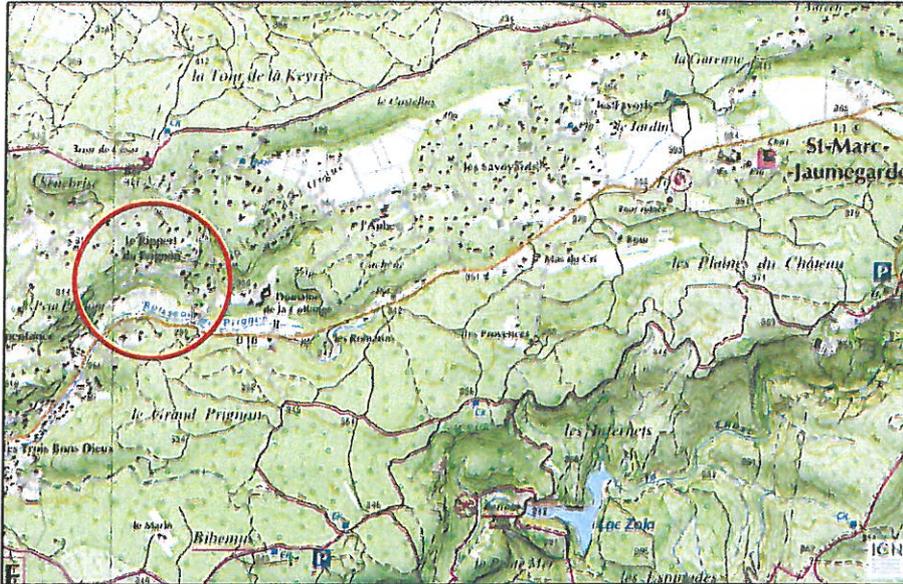
11 ESPACE STOCKAGE CONTENEURS

Un espace de collecte sera aménagé à l'entrée du lotissement en accord avec la commune de SAINT MARC JAUMEGARDE et la COMMUNAUTE DU PAYS D'AIX (CPA).

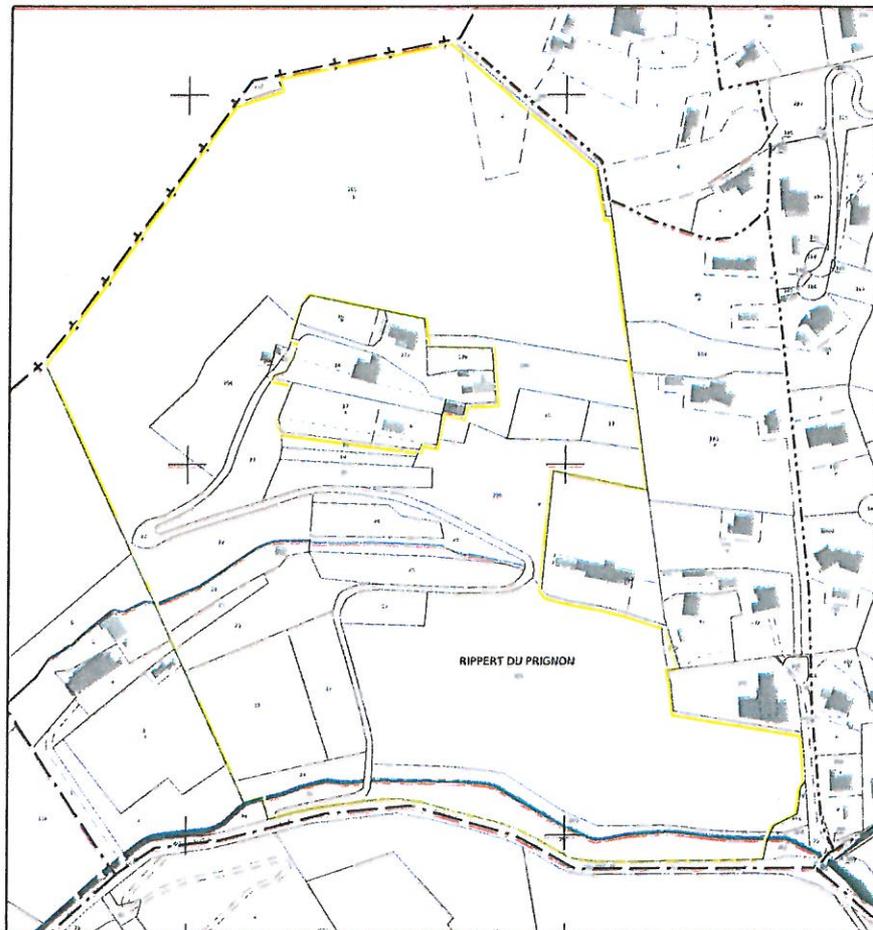
12 MURS ET CLÔTURES

La limite de la voie sera matérialisée par une bordure de type T2 avec une bordure de type T2 basse aux entrées des lots

PLAN DE SITUATION



EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL - SECTION : AL - ECHELLE 1/4000



SARL CG Expert
Successeur du Cabinet DUCROUX

Espace commercial du Moulin (Palette) - 1652 avenue Paul JULIEN - 13 100 LE THOLONET
Tel: 04 42 21 47 52 - Fax: 04 42 52 47 69
Email : contact@cgexpert.fr - Web : <http://www.cgexpert.fr>

REF : 53 705.3 - le 27 Avril 2015

Département : Bouches du Rhône

Commune : SAINT MARC JAUMEGARDE

Indivision « MONNERON / COLOMB / VACHER »

Parcelles cadastrées section AL numéros 13 - 15 à 33 - 35 - 176 - 180 - 204 - 205 - 206 - 207 - 261 - 263 -
265 - 298 - 299 - 301

PA 6 : PHOTOS DE SITUATION DU TERRAIN DANS L'ENVIRONNEMENT PROCHE

(Le présent document comprend 7 pages numérotées de 1/7 à 7/7)

Photo n° 1



Photo n° 2



Photo n° 3



Photo n° 4



Photo n° 5



Photo n° 6



